

CONCOURS C-OCE-23-24-04

Conformément à la clause 7-1.11, nous désirons combler un poste régulier à temps complet
d'**OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
(Lieu d'affectation : Pôle 1/St-Anselme)

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible

SEMAINE DE TRAVAIL

38,75 heures, soit du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 45 (possibilité d'horaire de travail sur 4 jours)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Le régisseur du Service des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé ; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement.

Elle peut être parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque

période manquante.

Posséder un certificat de compétence compagnon en menuiserie serait considéré comme un atout.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

La personne salariée doit détenir un véhicule pour se déplacer entre les différents établissements.

TRAITEMENT

Taux horaire de 25,63 \$ + prime
d'attraction/rétention de 10 %

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, au plus tard le **23 février 2024** à 16 h, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : resshuma@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 16 février 2024

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.